


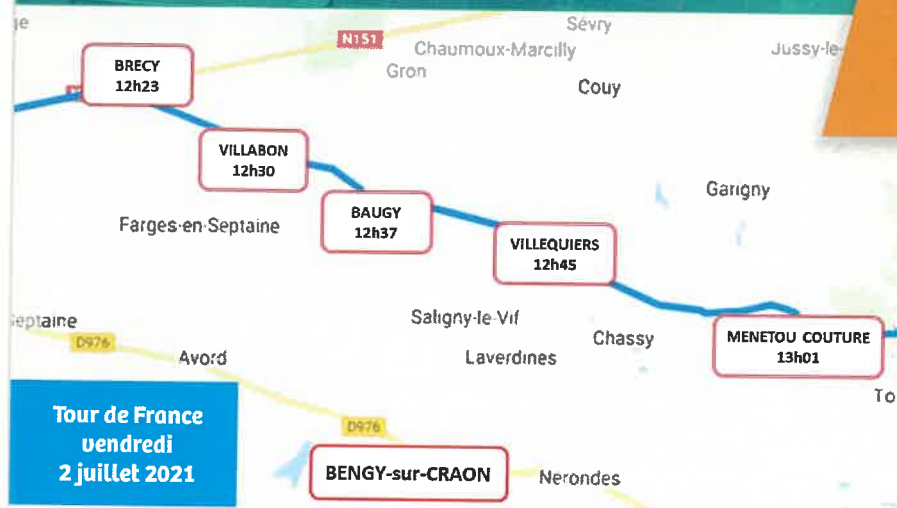
BULLETIN MUNICIPAL INTERMÉDIAIRE

Bengy Sur Craon

JUIN 2021

www.mairie-bengy.fr • mairie.bengy@orange.fr • Suivez-nous ! 

Votre commune où il fait bon vivre !



Le mot du Maire

La pandémie de la Covid-19, le confinement et les mesures de distanciations ont modifié nos façons de vivre pendant plusieurs mois. Aujourd'hui, l'épidémie semble enrayée grâce au développement des vaccinations. Cependant, nous devons rester vigilants malgré un retour progressif à une vie normale. Dans la commune, la vie des associations va reprendre ses droits avec notamment la brocante annuelle fin juillet. Nous vous souhaitons à tous un très bel été.

Denis DURAND

Le Tour de France passe à 10 km de Bengy

Le 2 juillet prochain, venez encourager les coureurs du Tour de France, notamment notre favori Saint-Amandois Julian Alaphilippe, champion du monde 2020.

Attention cependant aux routes barrées pour le passage de la caravane et pour les animations.



Fête Nationale

Les règles de déconfinement ne permettant pas à ce jour de réaliser les manifestations du 14 juillet comme les années antérieures à la Covid-19, Bengy-animations ne pourra pas organiser le repas et le bal populaire.

Eu égard à ces éléments, le conseil municipal a pensé préférable de surseoir également au feu d'artifice traditionnel.

Pour 2022, nous reprendrons, nous l'espérons, toutes les festivités traditionnelles de la fête nationale.

Vaccination

Un des moyens de faire face au virus Covid et qui constitue pour nous tous une source d'espoir, c'est le vaccin. Ainsi la stratégie vaccinale arrêtée par le ministre de la santé a visé à déterminer les personnes prioritaires à la vaccination. Plusieurs campagnes de vaccinations ont été organisées dans notre canton, sur Avord et Baugy, à savoir :

- pour les + de 75 ans : le 21 février 2021 suivi d'un rappel en mars
 - pour les + de 60 ans : les 16, 17 et 18 avril suivi d'un rappel en mai
- Ensuite, la vaccination a été étendue aux personnes de 50 à 70 ans souffrant de comorbidité. Nérondes a été également centre de vaccinations. Actuellement la vaccination est ouverte à tous, il suffit de s'inscrire sur Doctolib.

Application « Panneapocket »

A domicile, dans la rue, dans les transports ou en déplacement à l'extérieur



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

de la commune, les alertes et événements qui concernent le village sont toujours à portée de votre main : la mairie diffuse ces informations en temps réel avec l'application « Panneapocket » que vous pouvez télécharger gratuitement depuis votre mobile. En cas de non-fonctionnement de l'application, il suffit de la désinstaller et de la réinstaller de nouveau.

Concours des maisons fleuries

Suite aux décisions du Conseil d'Administration de l'Agence Tourisme et Territoires du Cher, l'organisation du concours départemental des villes et villages fleuris a été supprimée. Cependant, Bengy maintient son concours communal des maisons fleuries.

Comme d'habitude, à la mi-août, un jury composé d'élus et de particuliers passera et évaluera la qualité du fleurissement. L'embellissement de la commune, c'est l'affaire de tous : il participe à l'image du village et un village fleuri donne envie de s'y arrêter et pourquoi pas, d'y résider.

Les Blés d'Or

Après cette longue période de confinement et de contraintes sanitaires dues à la Covid, c'est avec un plaisir certain que nos aînés ont pu enfin se retrouver le jeudi 4 juin. En effet, sous la houlette de son président, Monsieur Jean Maillet, l'association « Les Blés d'Or » a repris ses activités. Le 24 juin a été la dernière réunion de la saison.

L'horizon s'éclaire : en respectant les gestes-barrières il sera possible, nous l'espérons, de retrouver sereinement, ô combien précieux, ces moments d'échanges, de convivialité et d'amitié.

AGENDA

- 25 juillet - Brocante
- 29 août - Commémoration fusillade Franclieu
- 1^{er} septembre - Rentrée scolaire
- 7 novembre - Repas C.C.A.S.
- 20 novembre - Bal country
- 19 décembre - Marché de Noël

Réseau d'assainissement collectif

Le réseau d'assainissement collectif vieillit et mérite aujourd'hui une rénovation afin de limiter les infiltrations d'eaux parasites.

L'agence de l'Eau Loire Bretagne doit statuer fin juin sur notre demande de subvention. Si la réponse est favorable, des travaux débiteront au 2^e semestre.

Transports scolaires

Les inscriptions aux transports scolaires pour l'année 2021-2022 débutent à compter du 3 juin et jusqu'au 15 juillet 2021.

Elles pourront être effectuées en ligne sur le site :

<https://www.remi-centrevalde Loire.fr>

ou sur formulaire papier (disponible sur le site de la C.D.C :

<https://cdcpaysnerondes.com/enfance-jeunesse/transport-scolaire.html>) uniquement en cas d'impossibilité par la famille d'effectuer la demande par internet.

Cette année encore, la Région Centre-Val de Loire maintient la gratuité du transport scolaire sur le réseau REMI pour tous les élèves ayants droit, hors frais de gestion de 25€ par élève (du secondaire uniquement), plafonnés à 50€ par représentant légal.

Une majoration de 15€ par élève dans la limite de 30€ par représentant légal sera appliquée en cas d'inscription après la date limite. Le paiement des frais de gestion est possible directement en ligne au moment de l'inscription.

RAPPEL : les enfants possédant déjà une carte JVMalin (carte de transport scolaire) la conservent. Elle est valable 5 ans. Elle sera réactivée à partir de la rentrée 2021 dès que l'inscription sera validée par la Région.

L'accueil de loisirs de la C.D.C. du Pays de Nérondes

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes à Ourouer-Les-Bourdélins, à l'école maternelle, pour les 3/13 ans et à Nérondes, à l'école maternelle pour les 3/7 ans et à l'espace Saint-Etienne pour les 8/13 ans. Renseignements et inscriptions auprès de la Communauté de Communes du Pays de Nérondes au 02.48.77.62.33 - Site internet : www.cdcpaysnerondes.com - Facebook : AL Bouatajoie.

Environnement

Afin que chaque habitant puisse bénéficier d'un environnement agréable, quelques informations sont à prendre en compte dans l'intérêt de tous.

- **Veiller à la sécurité des piétons** par le respect des limitations de vitesse et des règles de stationnement mais aussi en veillant à ne pas laisser ses animaux déambuler dans les rues.
- **Assurer un environnement visuel agréable** par l'entretien de ses trottoirs et de ses haies et en respectant l'interdiction de brûler ses déchets.
- **Respecter le repos de chacun** en réservant les activités bruyantes uniquement aux horaires réglementaires (arrêté préfectoral n°2011-1-1573/art 15) :

> Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30

> Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

> Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

N'oublions pas que ces quelques contraintes profitent à tous !

Travaux à l'école élémentaire

Des travaux de mise en sécurité (préau), d'économie d'énergie (double vitrage) ainsi que divers travaux de réfection seront à réaliser à l'école élémentaire.

Si la réponse à la demande de subvention sollicitée auprès de la Préfecture est favorable, les travaux pourront être réalisés prochainement.

Antenne Orange

Le pylône de téléphonie Orange installé à Bengy en janvier 2020 est enfin opérationnel.

Il faut dire qu'il s'est fait attendre car la convention pour son installation avait été signée entre la mairie et l'opérateur Orange en 2017 et ce pour une mise en service en septembre 2019.

Quel plaisir de voir les 4 barres de réception sur son smartphone ainsi que l'affichage de la 4G.

C'est un soulagement pour les services d'urgence et un atout pour l'attractivité de la commune.

Cela semble être la fin de la zone blanche.



Clocher de l'Eglise

Quels que soient ses symboles, au faite du clocher de notre église, notre coq a bien perdu de sa superbe.

Accusant une faiblesse certaine due aux ans, à la météo et aux oiseaux, il penche de plus en plus dangereusement.

Dans un souci de sécurité, le conseil municipal s'en est vivement inquiété. Ainsi, afin d'éviter tout accident, la dépose de celui-ci s'est avérée nécessaire.

A cet effet, après étude de plusieurs devis, c'est la S.A.R.L Hémerly de Bourges qui a été retenue pour procéder aux travaux.

Après ceux-ci, notre coq retrouvera sa place et en toute sécurité, tout là-haut, il pourra fièrement continuer à veiller sur le village.

